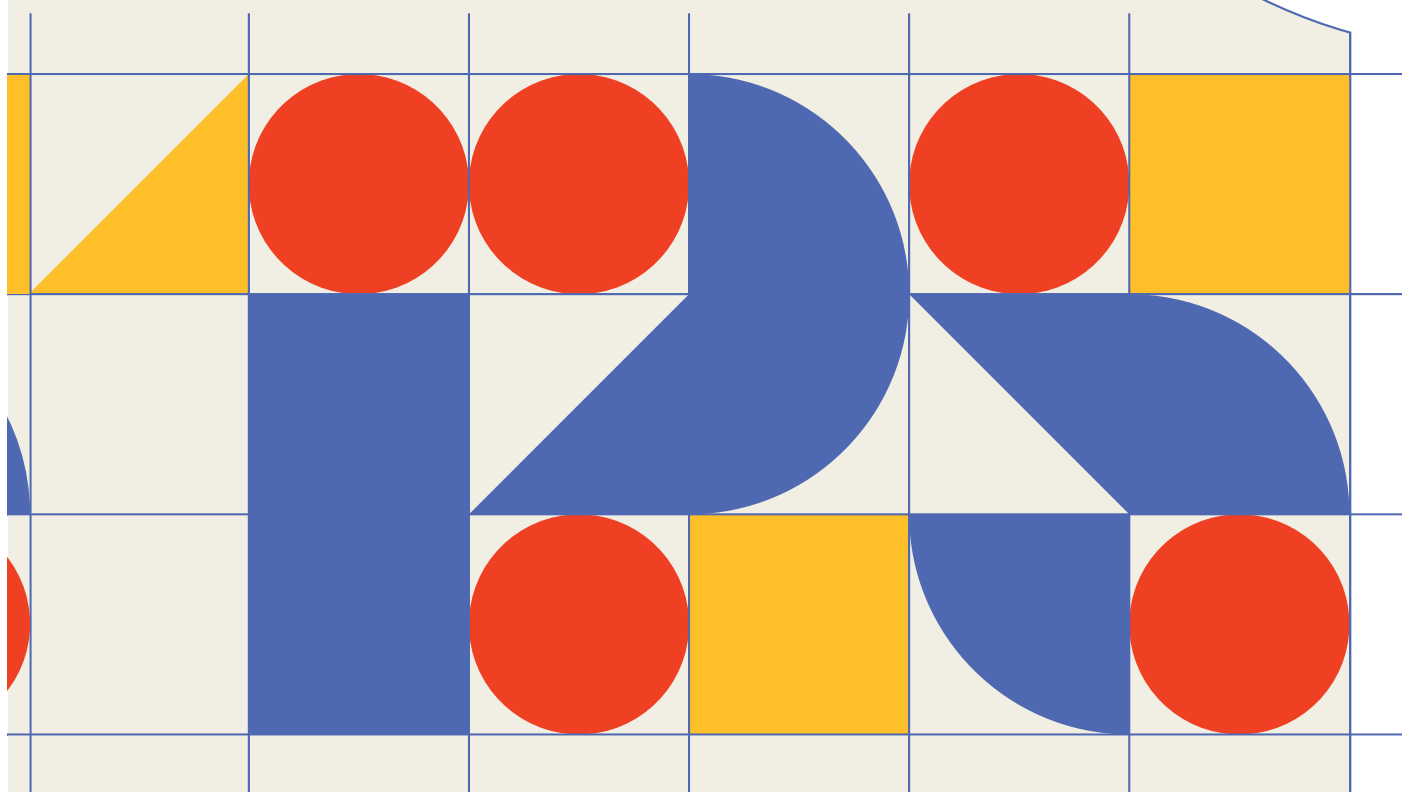


En route vers nos 125 ans



Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants



Rapport
annuel
2025

Prestations de l'ABA

L'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est depuis 125 ans l'institution de référence dans le canton de Genève dans le domaine de la malvoyance et la cécité.

La déficience visuelle touche un nombre croissant de personnes — en Suisse comme à Genève.

Elle peut être présente dès la naissance ou survenir à un âge plus ou moins avancé, de manière soudaine ou progressive, et peut prendre différentes formes. Ses conséquences sont multiples et impactent le quotidien des personnes concernées, affectant leur autonomie et leur qualité de vie. Les personnes malvoyantes et aveugles sont

constamment confrontées à des défis pour accéder aux droits fondamentaux à l'autonomie, à la formation, au travail, au logement, à la participation à la vie politique, etc.

Dans ce contexte, les collaborateurs de l'ABA sont guidés par des valeurs fondamentales d'inclusion, de bienveillance, d'empathie et d'ouverture d'esprit, en mettant le bénéficiaire au centre de leurs actions.

Les actions et prestations de l'ABA sont articulées autour de quatre piliers :



Soutenir les personnes déficientes visuelles

Maintien de l'autonomie et des droits des personnes concernées via l'accompagnement des ergothérapeutes et assistantes sociales, en coordination avec le réseau médico-social genevois. Conseils et mise à disposition de moyens auxiliaires.



Rendre accessible l'information écrite

Accès à la littérature via les ouvrages en braille et audio. Adaptation de tout document permettant une participation pleine et entière à la vie sociale, politique et culturelle.



Promouvoir l'accessibilité universelle

Expertise technique pour l'adaptation du cadre bâti, plaidoyer pour l'inclusion, participation à des campagnes de sensibilisation.



Former les professionnels du médico-social

Contribuer à la prise en compte de l'impact de la déficience visuelle sur la vie des personnes concernées.

Accéder librement à la lecture : c'est ce que permet la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), grâce à une riche collection de livres audio et en braille, en français, pour tous les âges et tous les genres littéraires. Une centaine de bénévoles participent activement à notre production. La bibliothèque offre un suivi personnalisé autant sur les conseils littéraires que sur le soutien à la transition numérique. En permettant l'accès à la lecture à de nombreux bénéficiaires, la BBR contribue à une meilleure intégration sociale de personnes jeunes ou plus âgées. Nous avons également à cœur de leur proposer des rencontres, activités littéraires ou culturelles, afin de rompre l'isolement et favoriser l'inclusion. La



BBR développe des collaborations avec divers partenaires, dont le Département de l'instruction publique, afin de rendre les supports scolaires accessibles aux enfants aveugles ou malvoyants. Elle propose également des prestations à toute institution ou entreprise qui souhaite rendre accessible ses services et/ou ses documents écrits.



Retrouver de l'autonomie dans son quotidien : c'est l'objectif des prestations proposées par le Centre d'Information et de Réadaptation (CIR), qu'il s'agisse d'ergothérapie spécialisée en basse vision (aménagement du domicile, d'une place de travail ou encore en milieu scolaire), de locomotion (apprendre à une personne déficiente visuelle à se déplacer en toute sécurité avec une canne blanche), ou d'accompagnement social permettant aux concernés de faire valoir leurs droits auprès des assurances sociales. Le CIR met également à disposition des bénéficiaires différents moyens auxiliaires qui leur permettent de conserver leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

Concevoir des environnements accessibles à toutes et tous : c'est la mission du Centre de Compétences en Accessibilité (CCA), qui propose expertises et conseils aux collectivités sur toutes les questions d'accessibilité liées à la déficience visuelle dans le cadre bâti et l'urbanisme (aménagement d'un nouveau carrefour, accès aux bâtiments, signalétique, etc.). Il dispense également des formations et des sensibilisations destinées aux professionnels des hautes écoles de santé, des EMS, des ateliers adaptés et des établissements scolaires.



Lumière sur des projets 2025

Chaque année, l'ABA met en place de nombreux projets pour améliorer ses prestations et accomplir sa mission, grâce à l'engagement de ses collaborateurs et bénévoles, ainsi qu'à la grande générosité de ses donateurs privés et institutionnels. Nous les remercions sincèrement pour tous ces accomplissements en faveur des personnes déficientes visuelles de Genève.

Café-Récits : quand la littérature tisse des liens

La littérature a cela de particulier qu'elle unit des personnes que rien d'autre ne réunirait. C'est précisément l'esprit qui anime le Café-Récits proposé par la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) : créer un espace de rencontre entre les bénéficiaires de la bibliothèque et les bénévoles qui leur prêtent leur voix, au fil des livres audio qu'ils enregistrent.



Le 29 novembre 2025, l'ABA a organisé la troisième édition de cet événement à l'Auberge de la Mère Royaume, à Genève. Vingt participants, abonnés de la BBR et bénévoles donneurs de voix, se sont réunis autour du thème « un livre qui m'a marqué ». Deux modérateurs du réseau Café-Récits (www.cafe-recits.ch) ont animé une conversation ouverte, bienveillante et spontanée, invitant chacun à partager ses expériences et anecdotes.

Pendant deux heures, des personnes qui ne se connaissaient pas ont échangé, ri, parfois été touchées, toujours écoutées. La voix, qui est au cœur du métier de la BBR, a pris ici une dimension nouvelle : celle du dialogue vivant, du partage d'histoires personnelles. Un apéritif dînatoire a ensuite prolongé ces échanges dans une atmosphère chaleureuse, permettant à chacun de faire plus ample connaissance.



Au-delà de la convivialité, ces échanges remplissent une mission concrète : rompre l'isolement des personnes âgées déficientes visuelles, souvent peu mobiles, et leur offrir un espace de sociabilité. Pour les bénévoles, c'est l'occasion de mettre un visage, une histoire, une personnalité sur les abonnés qu'ils servent au quotidien à travers leur voix.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation Albert Edouard Oechslin et de la Ville de Genève, dans le cadre des actions de sensibilisation menées par l'ABA.

Des partenariats renforcés pour un suivi individualisé et global

Comment proposer un parcours fluide, complet et individualisé aux personnes déficientes visuelles ? L'ABA en est convaincue et le valorise depuis plusieurs années : c'est le réseau. Dans une démarche d'évolution et de renforcement du soutien à ses bénéficiaires, l'association a renforcé les partenariats existants et a élargi son réseau en 2025.

En effet, plusieurs échanges ont eu lieu avec le centre de compétences pour déficits visuels (CCDV), le service Job Coaching de la FSA, Service Romand d'Informatique pour Handicapés de la Vue (SRIHV), ainsi qu'avec Trust to Achieve. Ces collaborations visent à fluidifier le partage d'informations et à réduire les délais entre les interventions des différents acteurs. Elles permettent de construire des parcours optimisés, cohérents et complémentaires, garantissant un suivi individualisé adapté aux besoins d'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes déficientes visuelles de tous âges. Elles répondent également aux défis à venir : l'augmentation et la diversification des demandes liées à la croissance du nombre de personnes concernées, dans un contexte sociétal en évolution. Ces partenariats placent ainsi l'inclusion, la sécurité et l'autonomie au cœur de l'action.



Former les professionnels à l'accompagnement de la déficience visuelle

En 2025, le Centre de Compétences en Accessibilité (CCA) de l'ABA a notamment dispensé une formation de sensibilisation à la déficience visuelle auprès de Camarada, association genevoise qui accueille et accompagne des personnes migrantes et leurs enfants en âge préscolaire, en faveur de leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle.



Destinée à d'anciennes participantes de la formation « Employé à domicile », cette session avait pour objectif de préparer ces auxiliaires de vie à accompagner au mieux les personnes en situation de déficience visuelle. À travers des mises en situation concrètes — dont l'utilisation de lunettes simulant différents troubles visuels — les participantes ont appris à détecter la malvoyance, à adapter leurs gestes et attitudes, et à guider une personne déficiente visuelle en toute sécurité.

Cette collaboration illustre la vocation du CCA à transmettre son expertise au-delà de l'ABA, au bénéfice des professionnels amenés à côtoyer les personnes concernées.

Bilan et compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2025 (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
	2025	2024	2025	2024
Actif				
Circulant	20'989	17'029	25'737	22'213
Immobilisé	3'146	4'446	3'781	5'041
Total de l'Actif	24'135	21'475	29'518	27'254

Passif	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
	2025	2024	2025	2024
Engagements à court terme	601	451	2'092	2'368
Capital des fonds (fonds affectés)	8'549	8'667	9'082	9'252
Capital de l'organisation	14'985	12'357	18'344	15'635
Total du Passif	24'135	21'475	29'518	27'254

Compte de résultat (en milliers de francs)	ABA		Comptes consolidés de l'ABA et du Foyer du Vallon	
	2025	2024	2025	2024
Contribution du secteur public	2'813	2'187	4'696	4'587
Cotisations et dons	963	814	963	814
Successions & legs nets	101	196	101	196
Ventes et autres revenus	251	306	7'675	7'740
Total Produits	4'128	3'503	13'434	13'338

Frais de personnel	-4'975	-5'132	-13'223	-13'202
Charges directes d'exploitation	-825	-807	-1'427	-1'481
Autres charges d'exploitation	-269	-230	-615	-534
Amortissements	-88	-70	-212	-170
Total Charges	-6'157	-6'239	-15'476	-15'388

Résultat net d'exploitation	-2'029	-2'736	-2'043	-2'050
------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Résultat d'exploitation des immeubles	2'926	488	2'296	-133
Résultat financier net	1'563	1'492	1'564	1'518
Autres résultats	51	0	722	217
Résultat des fonds affectés	118	-248	169	-270
Résultat annuel	2'628	-1'004	2709	-718

Les comptes 2025 de l'association ainsi que les comptes consolidés ont été révisés par la fiduciaire Berney Associés SA.

Différentes formes de soutien

L'ABA s'engage pour l'intégration et l'épanouissement des personnes aveugles et malvoyantes. Vos dons, legs et successions permettent à l'ABA de travailler en toute indépendance. Chaque geste compte. Ensemble, continuons à améliorer la qualité de vie des personnes déficientes visuelles à Genève.



Projets

Financer un projet vous donne l'occasion de vous investir pleinement au coeur des activités de l'ABA. Les projets sont définis en fonction des besoins des bénéficiaires et taillés sur mesure, de sorte à ce qu'ils correspondent aux aspirations de nos donateurs.

Ce mode de financement vous permet de vous assurer que votre donation profite, dans son intégralité, à un projet que vous avez choisi de soutenir.



Legs et successions

Un testament garantit l'exécution de vos dernières volontés. Par ce geste, vous perpétuez votre engagement pour une cause dont vous partagez les valeurs.

En conséquence, votre legs sera entièrement affecté aux prestations et aux activités en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes, ce qui représente un soutien inestimable.

L'ABA est une institution privée et indépendante, reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle bénéficie d'une exonération fiscale totale sur les successions.



Dons

Les dons versés aux associations poursuivant un but d'utilité publique sont déductibles des impôts. À Genève, les dons sont déductibles jusqu'à concurrence de 20% du revenu net, pour les personnes physiques ou morales. Une attestation de don vous est fournie par l'association.

Les dons peuvent être effectués sur notre site internet www.abage.ch. L'ABA vous adresse volontiers, sur demande, des bulletins de versement personnalisés.



Assurance-vie

En souscrivant un contrat d'assurance-vie au profit de l'ABA, vous assurez ainsi une continuité aux actions et aux projets qui profitent aux personnes atteintes de cécité ou de malvoyance.

L'assurance-vie est un contrat d'épargne reversé au bénéficiaire désigné sous forme de rente ou de capital. Ce contrat permet de constituer une épargne dans un cadre fiscal et juridique avantageux et d'en garder la maîtrise.

Mot de la directrice du Foyer du Vallon

2025 aura été pour moi une année particulière, celle de mon arrivée au Foyer du Vallon. J'y ai découvert une maison particulière, forte d'une histoire, centrée par une mission claire, et nichée presque discrètement au fond de son bosquet, comme un trésor que l'on cache.

J'y ai surtout trouvé une atmosphère, à la fois sereine et vivante. Et puis j'ai fait des rencontres : des équipes, attentives et engagées, des résidants, avec leurs habitudes, leurs façons d'être au monde, des familles et des proches, qui ont tissé avec le lieu et ceux qui le fréquentent des liens parfois très forts. Très vite, j'ai compris que le Vallon ne se raconte pas seulement en chiffres ou en projets, mais dans une manière d'être au quotidien.

Ici, le temps a une autre texture. Il s'écoule au rythme des saisons qui changent le visage du parc, des discussions qui s'éternisent, des apéritifs partagés, des repas copieux en famille et des bougies que l'on souffle, encore et encore, sur les gâteaux d'anniversaire.



Au fil des mois, j'ai vu une maison profondément soucieuse de l'humain, où chaque métier contribue à créer un environnement vivant, attentif et respectueux. Une maison où l'on ne fait pas seulement « pour », mais « avec ». Une maison qui dit « Pourquoi pas ? » plutôt que de balayer, comme c'est parfois le cas, les envies de l'humain au profit du confort de l'institution.

Nous avons aussi poursuivi et fait naître de nombreux projets, parfois modestes, parfois plus structurants, mais toujours guidés par cette même intention : nourrir le quotidien. Dans cet esprit, l'aménagement domiciliaire des lieux est venu réchauffer la lisibilité des espaces indispensable aux déficits visuels. Dans cet esprit, les « shokkakos », ces petits plaisirs de la vie chers à Murakami, ont trouvé leur place — autant d'occasions de créer du sens, de la joie et du lien.

Ce que je retiens surtout de cette première année, c'est une énergie collective, une implication sincère et une capacité à faire vivre, ensemble, une maison qui ne ressemble à aucune autre.

Le Foyer du Vallon est un lieu où l'on accompagne, bien sûr, mais aussi un lieu où l'on vit pleinement. Et c'est sans doute cela qui fait sa force.

Magali DEBOST

Rapport du trésorier du Foyer du Vallon

L'exercice 2025 est le deuxième exercice ne prenant pas la LIAF¹ comme référence, à la suite des recommandations de la Cour des Comptes dans leur rapport de 2015.

Dorénavant, le Canton participe aux coûts résiduels des soins, en référence à l'art. 25 de la LaMal. Les résidents continuent à être soutenus par le service des prestations complémentaires si leur situation répond aux critères de ce dernier, pour ce qui est du prix de pension.

Les comptes du Foyer au 31 décembre 2025 présentent une perte d'exploitation de CHF 17'045.69. Le résultat final, après l'ajustement 2 selon la directive relative au financement résiduel cantonal des soins de l'État de Genève, ainsi que l'ajustement 3 «soins» accordé par l'État de Genève en lien avec la spécificité du Foyer du Vallon, s'élève à CHF 81'695.92.

Le prix de pension journalier pour cette année comptable s'élevait à CHF 239.50. Pour rappel, une sanction de CHF 1.- par jour et par résident a été décidée par le Département de la Santé pour les établissements ayant appliqué le nouveau règlement sur les rémunérations des directions, règlement validé en assemblée générale par les faïtières des EMS en 2019. Une provision de CHF 30'711.- a été constituée pour couvrir l'ensemble des périodes affectées (2021 - 2022) par cette sanction. Cette provision n'a pas été dissoute dans les comptes 2025 et le sera en 2026 selon les instructions de l'État.

¹ Loi sur les Indemnités et les Aides Financières

Je remercie chaleureusement le service de la comptabilité, l'ensemble du personnel du Foyer ainsi que sa directrice, Madame Magali Debost, pour leur engagement, leur professionnalisme et la qualité de leur collaboration tout au long de l'année.

Olivier MEIER

Bilan au 31 décembre 2025 (en milliers de francs)

Actif	2025	2024
Circulant	54'778	5'196
Immobilisé	635	595
Total de l'Actif	55'413	5'790

Passif	2025	2024
Capitaux étrangers à court terme	1'520	1'928
Capitaux étrangers à long terme	0	0
Fonds affectés	533	585
	2'054	2'513
Capital de l'organisation	3'359	3'277
Total du Passif	5'413	5'790

Compte de résultat (en milliers de francs)

	2025	2024
Total des produits	10'023	9'947
Charges du personnel	-8'248	-8'070
Autres charges d'exploitation	-1'794	-1'811
Total des charges directes	-10'042	-9'881
Résultat intermédiaire	-19	65
Résultat des fonds affectés et utilisations des dons	52	-22
Résultat financier	1	26
Résultat net hors exploitation	51	175
Part à restituer à l'État	0	0
Résultat net sur exercices antérieurs	-3	36
Résultat de l'exercice après restitution	82	281

L'exercice 2025 est le troisième révisé par la fiduciaire ECHO SA.

Contacts

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants - ABA

Direction

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 19
aba@abage.ch - www.abage.ch

Bibliothèque Braille Romande et livre parlé - BBR

Place du Bourg-de-Four 34
1204 Genève
Tél. 022 317 79 00
bbr@abage.ch

Centre d'Information et de Réadaptation - CIR

Route du Vallon 18
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 10 64
infoarea@abage.ch

Centre de Compétences en Accessibilité - CCA

Route du Vallon 20
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 08 41
cca@abage.ch

Foyer du Vallon

EMS pour personnes âgées
aveugles ou malvoyantes

Route du Vallon 16
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 305 08 08
contact@foyerduvallon.ch - www.foyerduvallon.ch

Chaque geste compte pour améliorer la qualité de vie des personnes déficientes visuelles. Vous pouvez soutenir les activités et prestations de l'ABA en scannant ce QR code :

